PLUZ' D'INFOS

www.pluzunet.bzh

Bulletin d'informations municipales

#03

ÉTÉ 2022

PLUZUNET
PLÛNED

En avant la Jeunesse !

Rencontre avec Joseph Le Moal 04

Le conseil des enfants 10

Les Olympiades 2022 16

Prendre soin les uns des autres

INFOS, CONSEILS ET ASTUCES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

ALERTE CANICULE !

- Le numéro vert Canicule info service est joignable au 0800 06 66 66 de 9h à 19h pour toute question (appel gratuit depuis un poste fixe en France).
- En cas de malaise, composez le 15

plus d'infos

LE "SAUJ" À VOTRE SERVICE !

Le service d'Accueil Unique du Justiciable est là pour vous accueillir et vous renseigner, n'hésitez pas à le solliciter.
Une question d'ordre général sur une procédure, avocat obligatoire, conciliation préalable, contestation d'une décision, remise d'un imprimé, une information concernant votre dossier, être orienté(e) vers un conseil juridique.

Tribunal de Proximité de Guingamp
38 Place du Centre - 22200 Guingamp

Du lundi au jeudi : 8h30-12h & 13h30-16h30
Le vendredi : 8h30-12h & 13h30-16h

tprx2-guingamp@justice.fr
(Mettre SAUJ en objet)

Matin : 02.96.40.11.40
Après-midi (sauf le vendredi) : 02.96.46.23.16

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

En début d'année, la commune de Pluzunet avait choisi de participer à un groupement d'achat d'électricité organisé par Wikipower, afin de faire bénéficier à tous de conditions tarifaires plus favorables.

Près de 90 personnes se sont inscrites. La guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques qui en découlent ont des conséquences significatives sur les prix de l'énergie. Une proposition sera faite à toutes les personnes inscrites lorsque Wikipower aura retrouvé de la visibilité sur le prix de l'électricité. Patience!

PLUS JAMAIS SEUL !

La commune de Pluzunet a signé une convention avec Présence Verte, afin de proposer des solutions de téléassistance à tarif privilégié.

La téléassistance permet de rester autonome, mais jamais seul! Des dépliants sont à disposition à la mairie. Vous pouvez également contacter l'agence Présence Verte de Saint-Brieuc (02 97 46 51 23).

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 2 05/07/2022 10:07

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous adresser la nouvelle édition du bulletin municipal Pluz'd'Infos, qui marque l'arrivée de l'été ! Vous y retrouverez les faits marquants du premier semestre, des infos pratiques, et l'agenda des évènements à venir.

Ce premier semestre aura été marqué par la concrétisation de projets dédiés à la jeunesse, avec tout d'abord l'installation d'un Conseil Municipal des Enfants, créé en collaboration avec l'équipe éducative de l'école du tilleul et dans le cadre du projet d'école axé sur la citoyenneté. Six élèves représentant les classes primaires ont été élus. Au-delà de la sensibilisation à la vie citoyenne, c'est une nouvelle instance qui a été créée, porte-voix des élèves de l'école et des enfants de Pluzunet. Deux réunions du Conseil Municipal des Enfants ont déjà eu lieu : les petits élus ont épaté les grands par la justesse de leurs remarques et la pertinence de leurs idées. Leur principal sujet de réflexion porte sur le terrain multisport, autre projet concrétisé en début d'année, et récemment inauguré. Cet équipement était attendu, par les plus petits comme par les plus grands ! Il devient un lieu de rencontre et de jeux incontournable sur la commune. Toujours en faveur de nos jeunes, l'été 2022 marque aussi le retour du dispositif « Argent de poche », qui permet à 15 ados âgés de 14 à 18 ans de réaliser des missions d'intérêt général, en particulier la distribution de ce bulletin dans vos boîtes aux lettres.

Nos aînés sont également au centre de notre attention quotidienne. Depuis le début de l'année, la commune bénéficie d'une convention avec Présence Verte, qui propose des solutions d'assistance et de sécurité pour favoriser l'autonomie en toute sérénité.

Après la mise en route du nouveau site internet communal en 2021, la lettre d'information est désormais opérationnelle. Chaque début de mois, vous y retrouverez les informations du moment, des rappels sur les animations et les manifestations à venir. Elle est envoyée par e-mail à tous les abonnés. Si vous ne l'êtes pas encore, vous pouvez vous abonner en vous rendant sur le site internet www.pluzunet.bzh. Pour qu'elle puisse être consultée par tous, la lettre d'information est également éditée en format papier, à disposition dans les commerces, au centre culturel et à la mairie.

Autres sujets importants du premier semestre qui vient de s'écouler : la réfection de la voirie et la préservation du patrimoine communal; avec l'église tout d'abord, dont les pièces les plus abîmées des boiseries viennent d'être mises en sécurité; la salle polyvalente et la cantine scolaire ensuite, avec la réfection du toit de la grande salle et du mur de la salle Albert Prigent ainsi que le remplacement des menuiseries de la cantine. Ces travaux sont programmés pour l'automne 2022. Même si les grandes vacances commencent tout juste, la rentrée sera l'occasion pour le Conseil Municipal de se pencher sur des questions d'urbanisation, et sur le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'habitat (PLUIh).

Nous avons eu le plaisir de renouer avec plusieurs animations qui sont venues ponctuer ces six premiers mois : repas associatifs, fest-noz, bal, concours de boules, jeux de force bretons, animations au centre culturel… et ceci grâce au tissu associatif pluzunétois. Le deuxième semestre devrait également connaître plusieurs temps forts qui s'annoncent déjà : le fest-noz du Loc et le Léguer en fête avec ses conférences, ses expositions et sa balade à thème…

Bel été à tous !

Romuald Cocadin, Maire.

SOMMAIRE

Tous concernés !
Prendre soin les uns des autres 2

Édito
Le mot du maire 3

L'invité
Joseph Le Moal 4

Vie municipale 5-7

Conseils municipaux 8-9

Dans le rétro
Conseil des enfants et city stade 10-11

Vie culturelle & associative 12-15

Enfance & jeunesse 16

Agenda 17

Infos pratiques 18

Découverte 19

Expositions 20

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 3 05/07/2022 10:07

Joseph Le Moal

PLUZUNÉTOIS DEPUIS 2012,
RENCONTRE AVEC JOSEPH LE MOAL,
CHARPENTIER, COUVREUR, MENUISIER.

ENTRETIEN

Joseph, peux-tu te présenter ?

J'ai 33 ans, je vis avec Marie et nous avons 2 enfants de 4 et 18 mois. Je suis originaire de Tonquédec mais j'habite Pluzunet depuis 2012 au bourg place Marc'harit Fulup. J'aime le foot, j'ai d'ailleurs joué 5 saisons à l'USP au poste de gardien de buts. J'ai souhaité m'investir dans la vie de la commune en me présentant aux dernières élections et j'ai été élu conseiller municipal en 2020.

Quel est ton parcours professionnel ?

Très tôt j'ai voulu travailler dans le bâtiment, j'ai passé un CAP en charpente et en tant que compagnon du devoir j'ai pu faire le tour de France pendant 6 mois. Ensuite j'ai passé un BEP toujours en charpente puis un BAC Pro de technicien constructeur bois. J'ai voulu compléter ma formation par un CAP en couverture par apprentissage et j'ai travaillé pendant 2 ans dans 2 entreprises du secteur. Enfin, j'ai été salarié 10 ans dans la même entreprise spécialisée dans la construction en bois sur Saint Quay Perros.

Pourquoi créer ton entreprise ? Quelles sont tes prestations ?

J'avais pour projet de créer mon entreprise d'ici à 2 ans mais l'entreprise dans laquelle je travaillais a été vendue ce qui a précipité ma décision. J'ai donc créé la SARL LE MOAL JOSEPH début d'année et je propose tous types de travaux en charpente bois (traditionnelle, fermette, toits plats), d'extension en ossature bois (garage, carport) , de travaux de terrasse... Je pose des menuiseries alu, Pvc ou mixte et j'assure également des prestations de couverture en ardoise ou d'isolation.

Je suis labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ce qui permet aux clients de bénéficier des aides de l'ANAH ou des aides Ma Prime Révov du gouvernement. J'interviens chez une clientèle de particuliers dans un rayon de 30 kms et mes devis sont gratuits.

Le Moal Joseph

Contacts :

06 75 83 05 35
lemoaljosephccm@gmail.com

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 4 05/07/2022 10:07

Zoom sur la Vie Municipale

RETOUR SUR CE QUI A FAIT L'ACTUALITÉ À PLUZUNET

BOLS BRETONS

A cause de la crise sanitaire, la municipalité n'avait pas pu rencontrer les bébés nés depuis 2021. Rendez-vous leur était donné le 12 mars dernier, avec leurs parents, au centre culturel. Un bol breton a été remis à chacun des petits présents, qui ont aussi bénéficié d'une visite de la médiathèque et de toutes les animations pour les enfants proposées par Roseline.

CANTINE

Grâce au plan de relance pour le soutien aux cantines scolaires des petites communes, la commune a pu remettre à neuf une grande partie du matériel de la cantine : fourneau, friteuse, congélateur, ustensiles et vaisselles durables et sans plastique… Au total, un investissement de presque 10.000 €, et un reste à charge pour la commune de 1500 €.

FLEURISSEMENT 2022

Cette année encore, Tonquédec et Pluzunet ont collaboré pour l'édition 2022 du concours de fleurissement. Une trentaine de jardiniers, amateurs ou confirmés, ont partagé leur passion et échangé sur leurs pratiques. Le jury est passé le 26 juin. Le palmarès sera dévoilé en septembre!

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché se poursuit les vendredis de 16H à 19H sur la place du bourg.

Depuis quelques semaines, un food-truck Thailandais, « le Taï Jing Jing 22 » s'est installé sur le marché. Chanakan Poldee et son ami Alain Zahn proposent des plats de cuisine Thailandaise à emporter avec des nems, brochettes, préparations variées aux saveurs de l'Asie. Un plaisir pour les papilles !

Didier Le Lann, maraicher bio sur la commune propose une gamme variée de légumes ainsi que des œufs venant de sa ferme de Kerledern.

Sabrina Le Moal du Fournil du Temps des Cerises propose différents pains bio, longs, moulés, classiques ou étoffés de raisins, amandes, noisettes ou figues. Elle confectionne également des gâteaux et assure la revente de galettes et crêpes bio.

Caroline Le Manach vient régulièrement sur le marché et assure la vente des produits H2O.

Sans oublier la présence d'une créatrice de bijoux !

Le marché est ouvert aux associations de la commune qui sont intéressées et à de nouveaux exposants. Nous sommes à la recherche de producteurs de fromage, de viande, de poissons… pour compléter l'offre.

Contact : Patricia Le Quéré : 06.24.84.51.43

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 5 05/07/2022 10:07

CÉRÉMONIES 19 MARS ET 8 MAI

Le Cessez-le-feu en Algérie a été commémoré le 19 mars, et l'Armistice 39-45 le 8 mai, avec un hommage particulier à François Géron et Georges Le Du, deux jeunes résistants tués à Kervouriou. Ces cérémonies se sont déroulées en présence notamment des élus du Conseil Municipal des enfants, des élèves de l'école et de leurs parents. Associer la jeune génération au devoir de mémoire, c'est permettre de ne jamais oublier!

DOYENS

Comme le veut la tradition en début d'année, la municipalité a présenté ses voeux aux doyens de la commune et a remis à chacun un panier garni. Charles Geffroy, de Kervernier, va sur ses 94 ans. Louise Mouë, de la résidence Ker Ilis, est malheureusement décédée en avril à l'aube de ses 96 ans.

COLLECTE POUR L'UKRAINE

Pluzunet solidaire du peuple ukrainien : devant la situation dramatique que vit l'Ukraine depuis plusieurs mois, une collecte a été organisée à l'initiative de Stéphanie Le Lann, conseillère municipale. Pendant quelques jours, chacun a pu déposer ses dons dans différents lieux de collecte sur la commune. Au total, c'est un fourgon complet de vêtements chauds, produits d'hygiène et de première nécessité, jouets et doudous qui a été acheminé vers Saint-Brieuc dans les locaux de l'association franco-polonaise.

PRÉSERVATION DE L'ÉGLISE

Un chantier de préservation a été entrepris en ce début 2022. Devant leur état préoccupant et face au risque de chute de certains éléments, l'Atelier du Vieux Presbytère, spécialisé dans ce type d'intervention, a procédé au démontage des éléments les plus abîmés des boiseries afin de les stocker en sécurité, dans un local spécialement créé dans l'église en mai. La direction des affaires culturelles a émis un avis favorable pour l'inscription de ces boiseries aux Monuments Historiques. C'est une première étape importante pour envisager leur restauration.

PRÉVENTION FRELON

Au printemps, la commune a redémarré une campagne de piégeage du frelon asiatique. Une trentaine de pièges ont été installés. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques chez vous, n'intervenez pas ! Le frelon asiatique est particulièrement agressif et dangereux. Prenez contact avec la mairie. La destruction du nid sera prise en charge par la commune et par LTC.

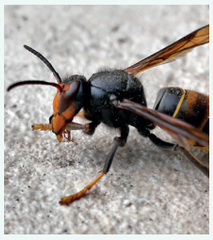

FUITE DE GAZ

Le 7 avril, une fuite de gaz a nécessité l'évacuation complète de l'école, sur l'heure de midi. Grâce aux agents municipaux et à l'équipe éducative, tous les enfants ont été conduits en sécurité à la salle polyvalente, où ceux qui n'avaient pas pu terminer leur repas ont pu finir de déjeuner !

JURÉS D'ASSISES

Afin de constituer la liste préparatoire des jurés pour l'année 2023, les communes de Trégrom, Tonquédec et Pluzunet ont procédé ensemble le 7 juin au tirage au sort de 6 personnes qui seront peut-être amenées à siéger lors d'un procès d'assises. Les personnes désignées recevront prochainement un courrier les informant qu'ils ont été pré-sélectionnés.

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 6 05/07/2022 10:07

MISSION "ARGENT DE POCHE"

C'est reparti pour les missions "Argent de poche" ! Devant le succès du dispositif en 2021, le Conseil Municipal a validé sa reconduction pour l'été 2022. En partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Social de LTC, 15 jeunes de la commune réaliseront sur les mois de juillet et d'août des missions d'intérêt communal : entretien du patrimoine, aide aux espaces verts, distribution du bulletin municipal, arrachage de la balsamine… Pour chaque mission de 3 heures réalisée, chaque jeune percevra une indemnité de 15 euros.

NEWSLETTER

Chaque début de mois, une lettre d'information est publiée et envoyée aux abonnés. Vous y retrouverez les évènements à venir, des infos pratiques, le menu de la cantine… Pour vous abonner, rendez-vous sur le site de la commune : www.pluzunet.bzh. Une version papier est également à votre disposition à la mairie, au centre culturel et dans les commerces.

URBANISME

En mai, le service voirie de LTC a procédé à la réfection de la route communale depuis Glizarhant et Convenant Blanche jusqu'à l'intersection avec la RD33, sur une longueur de 1175 mètres.. Un chantier qui devenait urgent, vu l'état très dégradé de la chaussée.

CURAGE

Le curage des fossés se déroulent tout au long de l'année. Sur ce premier semestre, ce sont les secteurs du Cosquer, Gloguen, Goasguen et Kernanec qui ont été ciblés.

RAVALEMENT

Début-mai, l'entreprise Le Guen Peinture de Cavan a procédé au ravalement de la façade du bar "Ty Marc'h Harit". L'opération a été prise en charge par Lannion-Trégor Communauté, propriétaire du bâtiment.

VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Madame Léa Poplin est la nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de Lannion. Le 23 mai, elle est venue à la rencontre de la municipalité. Parmi les différents sujets abordés : la visite de l'école et du centre culturel, l'installation du terrain multisports, les travaux réalisés avec l'aide de la DETR et l'ouverture à l'urbanisation de la deuxième tranche du lotissement Anjela Duval.

RÉSULTATS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Au 1er tour de l'**élection présidentielle**, la participation à Pluzunet s'est élevée à 79,82%.

Résultats : M. Le Pen: 20,18% - J.-L. Mélenchon : 19,04% - E. Macron : 18,15% (les autres candidats sont inférieurs à 5%). Pour le second tour, la participation était de 81,98%. Résultats : E. Macron : 39,59% - M. Le Pen : 33,38%.

Pour les **élections législatives** ,la participation s'est élevée à 56.93% au 1er tour. Résultats: Murielle LEPVRAUD 32.64%(NUPES),Yannick KERLOGOT 19.54% Ensemble!), Noël LUDE 18.16% (RN).Les autres candidats ont obtenu moins de 10%. Pour le second tour la participation a été de 57.22% Résultats: Murielle LEPVRAUD 55.82% (NUPES), Yannick KERLOGOT 44.18% (Ensemble!)

Merci à toutes celles et ceux qui ont été volontaires pour la tenue des bureaux de vote!

ÉTAT CIVIL 2022 (PREMIER SEMESTRE)

5 NAISSANCES DONT :

- **Nausicaa HENRY DUPRAY** née le 09 mars 2022
- **Enola, Lilou CHANDOR** née le 28 mars 2022
- **Apolline,Louise,Angèle COCADIN** née le 28 Juin 2022

11 DÉCÈS :

- **Mme Sheila SUTTON** décédée le 14 Octobre 2021
- **M. Philippe MATHOREZ** décédé à Lannion le 2 janvier 2022
- **Mme. Yvonne LE PIERRES** décédée à Tréguier le 5 janvier 2022
- **M. Jean NICOLAS** décédé à Lannion le 12 février 2022
- **Mme. Annick OLLIVIER** décédée à Pluzunet le 02 mars 2022
- **M. Jean BLÉJAN** décédé à Pluzunet le 12 mars 2022
- **M. Alexandre PRIGENT** décédé à Pabu le 16 mars 2022
- **Mme. Monique LE GAC** décédée à Lannion le 11 avril 2022
- **Mme. Louis MOUË** décédée à Lannion le 9 avril 2022
- **M. Michel NICOLAS** décédé à Lannion le 20 avril 2022
- **Mme Marie-Thérèse LE GUILLOUZIC**,décédée le 29 Juin 2022

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 7 05/07/2022 10:07

Le Conseil Municipal s'est réuni à 4 reprises sur le 1er semestre 2022. Retrouvez en synthèse les principales décisions.

CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe enseignante et axé notamment sur la citoyenneté ,le Conseil Municipal décide de créer un Conseil Municipal des Enfants composé de 6 membres de l'école du Tilleul. L'objectif est de faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale,leur donner à travers cette institution la parole et les rendre actifs dans la vie publique, tout en apprenant à être citoyen et responsable. Les 6 enfants élus (3 binômes) ont été élus lors du scrutin du 18 janvier 2022 au sein de l'école,le mandat aura une durée de 18 mois.Le Conseil aura un rôle consultatif et présentera des projets aux élus municipaux.Une enveloppe de 1000€ sera affectée au budget sur 2022.

PLAN DE RELANCE POUR L'EQUIPEMENT DE LA CANTINE

Le Conseil Municipal a approuvé la participation de la commune au plan de relance pour le soutien des cantines scolaires. Ce plan vise à améliorer la qualité des produits servis à la cantine, à promouvoir l'utilisation de produits sains, locaux et non-industriels par l'acquisition de matériels permettant de travailler des produits frais Avec le cuisinier William, un état des lieux du matériel et des besoins de la cantine a été réalisé afin de répondre aux dernières normes sanitaires. Le matériel figure sur la liste subventionnable pour un total de 10 057 € H.T. soit 12 068.40 TTC et a obtenu une subvention de l'Etat dans le cadre du plan de France Relance de 9 352.70€

TI JIKOUR-SUITE DE LA PROCEDURE JUDICIAIRE

En janvier 2021, un ensemble de communes desservies par l'association Ti Jikour pour le maintien à domicile des personnes âgées ont engagé une procédure pour empêcher un projet de fusion de cette association avec une autre, localisée sur le secteur de Rostrenen, la gouvernance des deux étant assurée par le groupe AMAPA/Docte Gestion dirigé par Monsieur Bernard Bensaïd. Au cours de l'année 2021, une première instance en référé auprès du Tribunal de Saint-Brieuc a donné raison aux communes. Monsieur Bensaïd a fait appel de cette décision en demandant à la cour de considérer qu'il fallait qu'il soit appelé devant une juridiction parisienne en raison de sa domiciliation. Le délibéré de la Cour d'Appel rendu le 15 mars, a amené les communes à revenir vers le Tribunal de Saint-Brieuc pour obtenir un nouveau jugement à l'encontre de Monsieur Bernard Bensaïd Ès-qualité de Président de l'association Ti Jikour.

Le conseil a donc approuvé la proposition de s'associer à la procédure judiciaire en cours.

TRAVAUX A L'EGLISE

Madame Céline ROBERT, conservatrice des antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor, et Madame Véronique ANDRÉ, Architecte des Bâtiments de France, ont réalisé une visite de l'église de Pluzunet le 06/12/2021, en présence des élus et de l'équipe d'animation paroissiale. Il ressort de cette visite plusieurs paramètres à prendre en considération pour la préservation de l'édifice et de son mobilier. Concernant le mobilier : l'état sanitaire des boiseries est inquiétant, et des éléments sommitaux menacent de tomber. Il convient, selon les préconisations faites par Madame ROBERT, de faire démonter les parties de boiseries instables et de les mettre en sécurité. Concernant l'édifice : à terme, la commune devra recruter un architecte du patrimoine afin de faire un diagnostic global et structurel de l'édifice, et de prioriser les travaux potentiellement à réaliser. Une assistance a été demandée par la commune pour la rédaction du cahier des charges. Dans l'immédiat, il convient de suivre une fissure qui est apparue dans le chœur. Cette fissure est traversante (intérieure et extérieure) et nécessite la pose de témoins pour s'assurer qu'elle n'évolue pas. Le Conseil Municipal a validé la proposition de l'Atelier du Vieux Presbytère pour la mise en sécurité des boiseries pour un montant de 9 858 € H.T, soit 11 829,60 € TTC et la proposition de l'entreprise LE BOULZEC pour la pose de témoins dans la fissure pour un montant de 745.410 € H.T., soit 894.48 € TTC.

VOIRIE

La Commission de voirie a approuvé la réfection de la route communale dite de « Convenant Blanche » sur une longueur de 1 050 mètres linéaires sur 3,80 mètres de largeur moyenne avec 125 mètres linéaires de plus pour la partie qui relie à la route départementale n° 30. Cette voie nécessite des travaux importants. Le Conseil Municipal, a validé la rénovation de la voie communale Convenant Blanche et a retenu l'offre du Service Voirie de Lannion-Trégor Communauté pour un montant total de 57.888,00€ TTC. Pour les années 2020, 2021 et 2022, la commune de Pluzunet dispose d'un fonds de concours voirie prévu par LTC, d'un montant de 4720,00€ par an. Ce montant est calculé en fonction de la population DGF et de la longueur de voirie communale. Ce fonds de concours peut être sollicité dans le cadre de chantiers réalisés par le service voirie de LTC. Le montant versé au titre du fonds de concours ne peut pas excéder 50% du coût total des travaux. Pluzunet n'ayant pas sollicité ce fonds de concours, l'intégralité de l'enveloppe prévue soit 14.160,00€ (4720,00€ * 3) a été sollicité auprès de LTC.

DIAGNOSTICS ENERGETIQUES

Les besoins en travaux et en rénovation énergétique sur nos bâtiments communaux sont importants et nécessitent une planification.Afin d'orienter nos actions, le diagnostic énergétique de bâtiments est un prérequis essentiel. Après échange avec le référent énergie pour notre commune et les services de LTC, il a semblé judicieux d'entamer un diagnostic énergétique sur l'école et sur la salle polyvalente. Les projets de travaux sur l'école et la salle polyvalente feront l'objet d'une demande de subvention (DETR, DSIL). Pour pouvoir prétendre à ces subventions, un diagnostic préalable sera nécessaire. Ces diagnostics font l'objet d'une convention réalisée par LTC, et qui fait l'intermédiaire entre la commune et le SDE22. Le SDE prend à sa charge 70% du coût des audits par ses programmes MERISIER (école) et SEQUOIA (salle polyvalente), les 30% restant étant à la charge de la commune.

Le coût des diagnostics énergétiques se répartit comme suit :pour l'école 2 100,00 € HT, avec un reste à charge pour la commune de 840,00 € HT et pour la salle polyvalente 1 800,00 € HT, avec un reste à charge pour la commune de 720,00 € HT.

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 8 05/07/2022 10:08

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

56 demandes de subventions reçues au titre de l'année 2022 ont été reçues en Mairie. Ces demandes ont été étudiées dans le cadre d'une réunion de travail du Conseil Municipal, qui a proposé les attributions suivantes :

ASSOCIATION	ATTRIBUTION 2022
Amicale Laïque	800,00 €
Comité des fêtes	1 000,00 €
Gwen ha Du	300,00 €
FNACA	150,00 €
Gym Pluz	500,00 €
Banque alimentaire	1 147,00 €
USP	1 000,00 €
USP (exceptionnelle)	500,00 €
Loc Noz	600,00 €
Dragonotes 22	100,00 €
Bevan tost d'ar Menez Bre	100,00 €
AS Bégard	180,00 €
Pluned Patrimoine	150,00 €
Kalon Pluned	900,00 €
Dao d'ar c'had	500,00 €
PP Basket Club	80,00 €
Rugby Kreiz Treger	20,00 €
Secours Populaire	100,00 €
ANACR	100,00 €
Don du sang Lannion	50,00 €
PLB-Muco	100,00 €
Protection Civile (Ukraine)	150,00 €
Escalade Armor	20,00 €
Leucémie Espoir	100,00 €
Solidarité Paysans	100,00 €
Rêves de clown	100,00 €
Cavan Handball Club	60,00 €
TOTAL	**8 847,00 €**

Une enveloppe globale de 10.000,00€ au titre des subventions 2022 a été votée afin de pouvoir répondre à des demandes exceptionnelles.

TRAVAUX SALLE DES FÊTES ET ECOLE

L'Etat a lancé son appel à candidature pour la DETR (Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux) pour l'année 2022 qui vise à soutenir les collectivités dans leurs projets d'investissements sur de nombreux domaines, mais en particulier dans des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique. La règle étant que le reste à charge pour le maître d'ouvrage étant à minima de 20 % du montant global des travaux.. Une demande de subventions au titre de la DETR a été sollicité pour les travaux suivants:

- Changement des fenêtres et des portes de la cantine scolaire.
- Travaux à la salle polyvalente : toiture, isolation, stores, faux plafonds.

Le 26/04/2022, les demandes de DETR ont été accordées, avec les montants prévisionnels suivants :

- Pour les travaux sur la cantine scolaire : un taux de subvention de 30%, montant prévisionnel : 7.635,00€
- Pour les travaux sur la salle polyvalente/salle Albert Prigent : un taux de subvention de 30%, montant prévisionnel : 6.793,00€

Après consultations de plusieurs entreprises,le Conseil a retenu les entreprises suivantes:

- SARL REMEUR Couverture pour la réfection de la noue en zinc de la salle polyvalente pour un montant de 7 980€ HT soit 9 576€ TTC
- Entreprise SAIZ CARTERET de Pluzunet pour le démontage et remontage du mur de la salle Albert Pigent,pour un montant de 14 831€ HT soit 16 314€ TTC
- Entreprise LE MOAL Joseph de Pluzunet pour la fourniture et la pose de fenêtres en aluminium dans la cantine de l'école, pour un montant de 22 074.37€ HT soit 26 489.24€ TTC.

SOCLE NUMERIQUE A L'ECOLE

Dans le cadre du dispositif « France Relance », l'Etat a ouvert un dispositif intitulé « Plan de relance pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ». Ce dispositif vise à développer les compétences numériques, en généralisant les usages et le développement des ressources numériques pour l'éducation, en assurant une offre numérique éducative sur l'ensemble du territoire, et ainsi donner aux élèves des éléments d'une culture numérique. Ce plan de relance se compose de deux volets indissociables : un volet « équipement », pour l'acquisition de matériel numérique, et un volet « ressources numériques », pour l'acquisition de logiciels numériques. L'école publique de Pluzunet a été retenue dans le cadre de cet appel à projet, en ce sens qu'elle ne dispose pas encore complètement du socle numérique de base encouragé par ce dispositif, à savoir : Equipement fixe dans chaque salle de classe : un vidéoprojecteur et un poste de travail (PC) avec accès à internet. L'équipe éducative a été interrogée dans le cadre de cet appel à projet, et a fait part de son intérêt pour l'installation de tableaux blancs (en remplacement des actuels tableaux à craie) et de vidéoprojecteurs interactifs couplés à un ordinateur. Ce type de matériel permet, outre la vidéo-projection, de pouvoir interagir avec les données projetées, en utilisant le doigt ou un stylet. Le contenu pédagogique devient ainsi interactif. Ce plan de relance ne concernant que le niveau élémentaire, trois classes sont éligibles pour l'école de Pluzunet. Un devis comprenant 3 tableaux, 3 vidéoprojecteurs interactifs et 3 ordinateurs portables a été demandé à des entreprises de matériels informatiques. Le Conseil a validé la proposition de l'entreprise CLEADE Informatique (Cavan) pour un total de 8062,70€ HT, soit 9675,24€ TTC.

SECONDE TRANCHE LOTISSEMENT ANJELA DUVAL

Un diagnostic de la zone urbaine de Pluzunet a été réalisé en 2021 avec l'aide de Lannion-Trégor Communauté, afin de dresser l'inventaire des zones constructibles. Il a permis de dénombrer plusieurs terrains AU1, constructibles immédiatement, mais qui sont des propriétés privées (jardins particuliers le plus souvent) sur lesquelles la commune n'a aucune maîtrise. L'inventaire a notamment mis en évidence un îlot considéré comme « stratégique », sur lequel la commune pourrait envisager une urbanisation, mais sans maîtrise foncière immédiate. Une étude pré-opérationnelle sera débutée prochainement afin d'avoir un projet élaboré si l'opportunité d'acquérir cet îlot se présente.

Devant ce constat, il est logique d'envisager l'ouverture à l'urbanisation de la deuxième tranche du lotissement Anjela Duval. La commune est déjà propriétaire des terrains constituant cette seconde tranche. Ces terrains sont classés AU2 dans le PLU. Cela implique que pour urbaniser des zones AU2, il faut avoir comblé les zones AU1 ou faire modifier le Plan Local d'Urbanisme. Il convient donc de démarrer les démarches visant à faire modifier le PLU en concertation avec LTC à qui revient la compétence. Le Conseil a validé la démarche auprès de LTC.

BUDGET 2022

Le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif de l'exercice 2021 et a constaté qu'il fait apparaître un résultat de l'exercice 2021 de :

- Investissement : + 47 010.23 €
- Fonctionnement : + 139 759.63 €

Et a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement au budget de la commune de l'exercice 2021, comme suit

- A l'excédent de fonctionnement capitalisé (article R 1068) : + 139 759.63 €
- Au résultat d'investissement reporté (ligne Recettes 002) : + 41 989.83 €

Dans le cadre du vote du Budget de la Commune, le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties de l'année 2022 en application de la réforme fiscale supprimant la taxe d'habitation sur les résidences principales:

- Taxe foncière des propriétés bâties : 37.69 %
- Taxe Foncière des propriétés non bâties : 66.92 %

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 9 05/07/2022 10:08

Le conseil des enfants

EN PARTENARIAT AVEC L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE ET DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉCOLE AXÉ SUR LA CITOYENNETÉ, UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A ÉTÉ INSTALLÉ EN JANVIER.UNE VÉRITABLE INITIATION À LA DÉMOCRATIE ET À LA VIE POLITIQUE LOCALE!

Tout a commencé avec la visite de la mairie fin 2021. Les enfants ont posé toutes leurs questions sur le fonctionnement d'une municipalité, les rôles des élus, le déroulement des élections. Et début 2022, ils se sont lancés! Par binôme, des élèves ont proposé leur candidature, ont réalisé des affiches électorales et ont fait campagne auprès de leurs camarades.

Le scrutin s'est déroulé le 18 janvier. Afin de respecter précisément le protocole, la mairie avait mis à disposition un isoloir et une urne. Chaque électeur était muni d'une carte électorale. A la clôture du vote, le dépouillement a été assuré par cinq scrutateurs.

Les élus :

Le Maire, spécialement présent pour l'occasion, a proclamé les résultats. Ont été élus au Conseil Municipal des enfants : Liz Le Lann (CP), Emie Macke (CE2), Yaël Heuzé (CP) , Enzo Briand (CE2), Philomène Malgorn-Constant (CM1) et Noë Bellec (CM1). Leur installation officielle a eu lieu le 4 février, dans l'auditorium du Centre culturel, en présence de leurs familles et de l'équipe enseignante. Une écharpe, une insigne et un guide du petit citoyen ont été remis à chacun, et la première réunion de travail a été fixée au mois d'avril, afin de laisser le temps aux enfants de déterminer en classe les sujets sur lesquels ils souhaitaient travailler.

A l'ordre du jour de cette première réunion :

Tout d'abord fixer les bases du fonctionnement du Conseil Municipal des enfants et proposer les idées d'aménagement et d'amélioration pour la place de l'école et des règles pour l'utilisation du terrain multisport. Les enfants ont été épatants par leur perspicacité et leur pertinence. A l'issue de cette première réunion, des actions concrètes ont été réalisées : la mise en place de poubelles autour du terrain multisport, le déplacement de la table de ping-pong vers un emplacement plus visible, l'idée d'un jardin potager est lancée…

La seconde réunion a été axée sur les rôles et les responsabilités des élus, et sur les pistes à envisager pour améliorer au quotidien les rapports entre camarades de classe, l'organisation de chantiers citoyens, la gestion des déchets…

En tant que représentant des enfants de la commune, le Conseil Municipal des enfants a également pris part aux commémorations du Cessez-le-feu en Algérie le 19 mars et de l'Armistice 39-45 le 8 mai. Les petits élus ont pu couper le ruban d'inauguration du terrain multisports le 10 juin!

De gauche à droite : Enzo, Emie, Noé, Philomène, Lize et Yaël

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 10 05/07/2022 10:08

Inauguration du City Stade

LE 10 JUIN A ÉTÉ INAUGURÉ LE NOUVEAU TERRAIN MULTISPORTS DE PLUZUNET EN PRÉSENCE NOTAMMENT DE CHRISTIAN COAIL, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR, JOËL LE JEUNE, PRÉSIDENT DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ, CINDERELLA BERNARD ET JOËL PHILIPPE, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE BÉGARD.

Cette inauguration a eu lieu spécialement lors de la journée des olympiades de l'école du Tilleul qui accueillait également une étape du Road Tour BZH du camion de la fédération « Sport pour tous ». L'équipe éducative, la fédération "Sport pour tous" et Gym'Pluz ont proposé de nombreuses initiations et ateliers ouverts à tous, tout au long de la journée.

Le terrain multisports fût l'un des premiers projets mis en route par la nouvelle équipe municipale, peu après son installation. En plus des initiatives dédiées à la jeunesse qui ont été mises en place (Conseil Municipal des Enfants, Missions « Argent de poche »), le Conseil Municipal était conscient que ce type d'équipement manquait à Pluzunet. L'idée d'un terrain multisports était par ailleurs commune aux deux listes candidates aux dernières élections municipales. Aujourd'hui, sur toutes les communes, les habitants sont demandeurs de lieux de loisirs propices aux rencontres, aux échanges entre les générations. Par les multiples pratiques sportives qu'il propose, ce terrain multisports répond à ces attentes. Ce projet propose une pratique sportive ludique et divertissante, pour tous les âges, participant au dynamisme du centre-bourg, à l'attractivité de notre commune, tout en répondant à un véritable enjeu de santé publique.

Le souhait du Conseil Municipal était d'implanter le terrain multisports à proximité immédiate de l'école, afin qu'il devienne aussi, au-delà de la seule notion d'équipement de loisir, un véritable outil pédagogique à disposition des élèves et de leurs enseignantes pour sensibiliser les enfants à la pratique sportive. Il vient logiquement s'inscrire dans une zone dédiée au sport, juste à côté des stades municipaux, du boulodrome et de la salle des sports communautaire.

Parmi plusieurs fournisseurs rencontrés, c'est l'équipement proposé par Agorespace, entreprise basée dans l'Oise, qui a été retenu: un terrain entièrement conçu et fabriqué en France, avec des options nombreuses qui permettent d'enrichir les sports praticables. L'esthétique et la durabilité des matériaux employés dans la conception ont également joué en faveur de ce choix. Les services de Lannion-Trégor Communauté ont assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin de déposer le permis d'aménager nécessaire à l'installation de ce type d'équipement. Enfin, la plate-forme bitumée a été réalisée par Eurovia.

Derrière ce projet concrétisé, la commune de Pluzunet a bénéficié du soutien de la Région Bretagne et du département des Côtes d'Armor, sans lesquels sa réalisation en 2022 aurait été difficile. L'investissement total pour ce projet se décompose ainsi :

- **46.787,00€ pour le terrain multisports**
- **12.506,00€ pour la plate-forme bitume**
- **3502,00€ pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Soit un total de 62.795,00€ hors taxes.

Une subvention de 10.000 € a été accordée par la Région Bretagne, dans le cadre de l'édition 2021 du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne », et une subvention de 25.008 € a été accordée par le département des Côtes d'Armor, dans le cadre du second appel à projet du plan de relance départemental. Au total, la commune de Pluzunet a bénéficié de subvention à hauteur de 56% du montant total de l'investissement, avec un reste à charge de 27.787€. Ce plan de financement avantageux permet aujourd'hui aux Pluzunétois de disposer d'un équipement de qualité, adapté et accessible à tous. Et il constitue le début d'une réflexion plus globale pour l'aménagement et l'utilisation de cet espace disponible.

Avec le soutien de :

Région Bretagne

Côtes d'Armor le Département

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 11 05/07/2022 10:08

Zoom sur la Vie Culturelle & Associative

ZOOM SUR L'ACTUALITÉ ET LES PROJETS D'ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE PLUZUNÉTOISE

Visite du Conseil Régional à Rennes

AMICALE LAÏQUE

Cette année scolaire s'est déroulée plus normalement que les 2 dernières années.

C'est avec un grand plaisir que les enfants ont pu à nouveau profiter de sorties scolaires qui sont des moments riches en souvenirs et en apprentissages. Nous avons aussi pu faire venir un spectacle de la compagnie « Liratouva », tant de fois reportés. Les enfants ont pu profiter de différentes sorties, chaque classe ayant fait 2 « voyages ».

Les maternelles et les CP ont pu se rendre au centre du son de Cavan ainsi qu'au centre Eau et rivières de Bretagne.

Les CE et les CM ont passé une journée à Rennes (voyage en train, découverte du conseil régional de Bretagne, visite du musée des Beaux Arts, pique-nique au parc du Thabor) ainsi qu'une journée au musée de la Résistance de Saint-Conan.

Nous avons aussi organisé fin juin une kermesse ainsi qu'un concours de boules. Un grand merci aux bénévoles disponibles pour les actions de l'amicale laïque ! C'est grâce à l'investissement de parents que l'amicale peut financer toutes ces sorties et interventions pour nos enfants.

Nous tenons aussi à remercier les différentes associations de Pluzunet pour leur aide, et notamment Gym Pluz pour l'organisation de la journée sport pour tous et boulou Pluned le concours de boules de la kermesse.

Rendez-vous à la rentrée pour l'assemblée générale qui sera l'occasion d'élire un nouveau bureau. Avis aux volontaires !!!

Bonne vacances !!

BEVAÑ TOST D'AR MENEZ BRE

Boira-t-on demain l'eau de nos toilettes ? Article paru dans le magazine d'Eaux et Rivières de Bretagne n°194 auteurs Laurent Le Berre et Pauline Pennober.

En Israël plus de 80% des eaux usées sont réutilisées. Cette pratique consiste comme son nom l'indique à donner un second usage à une eau usée qui aura été préalablement traitée. Dans ce pays aride, la moitié des terres cultivées est arrosée avec de l'eau recyclée. Dans l'hexagone, la REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) reste encore anecdotique : moins de 1% des eaux usées traitées sont actuellement réutilisées.

Les Assises de l'eau, organisées par le ministère de la transition écologique en 2019, ont retenu comme objectif de tripler les volumes d'eaux non conventionnelles réutilisées d'ici quatre ans et ainsi économiser la ressource naturelle. Cette eau traitée sert aujourd'hui à des activités peu sensibles aux éléments polluants. Le golf de Pornic dispose d'un système d'alimentation en eaux usées retraitées depuis la station d'épuration voisine qui lui permet d'arroser ses pelouses. A Rennes, les eaux des piscines sont utilisées pour nettoyer les rues, après un retraitement.

Une eau bien traitée ? Pour Veolia « certaines matières organiques comme l'azote et le phosphore, qui passent à travers les traitements, sont des nutriments bénéfiques. Une aubaine pour l'utilisation en agriculture, pour l'irrigation par exemple. Et ils permettent de réduire le recours à des intrants chimiques. » Mais les traitements n'éliminent pas tout. Dans un rapport paru en avril dernier, intitulé Polluants aquatiques dans les océans et les pêcheries, les réseaux IPEN (International Plant Exchange Network) et le National toxic networks pointent que les stations d'épuration ne font que baisser les concentrations en bactéries et virus, nullement les résidus médicamenteux, les produits d'hygiène ou encore les microplastiques. Alors que penser de la REUT ? La technique peut-être intéressante par exemple sur le littoral pour limiter les prélèvements dans les nappes souterraines et ainsi limiter la progression du biseau salé. Mais elle est coûteuse et peut servir de caution à des projets aberrants tels que les projets de recharges ''actives'' des nappes, qui pourrait justifier des sur-prélèvements.

Les projets doivent donc être étudiés au cas par cas, en fonction du contexte local, toujours dans le respect d'exigences sanitaires fortes et à condition qu'ils n'aient pas vocation à augmenter la demande.

D'autres solutions existent pour préserver la ressource en eau potable. D'ailleurs, si avant de boire l'eau des toilettes, on en supprimait l'eau en généralisant les toilettes sèches ?

Bevañ Tost d'ar Menez Bre vous souhaite un bel été.

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 12 05/07/2022 10:08

GYM PLUZ'

Bilan de l'année 2021-2022 et projets de l'Association Gym Pluz.

Notre club Gym Pluz' a repris ses activités en septembre 2021 .

-le lundi de 18h30 à 19h30 : Bien-être et détente.

-Le mardi de 20h15 à 21h15: Fitness / Remise en Forme

-Le mercredi de 9h15 à 10h15 : Gym douce d'entretien.

Les 65 adhérent(e)s ont fréquenté assidûment les cours.

Notre animatrice du Lundi et du Mercredi nous quitte et nous avons trouvé un nouvel animateur pour la rentrée qui fera aussi des cours enfants. **Le repas « Tartiflette »** à emporter du 26 mars a connu un franc succès. En lien avec la Journée Olympique de l'école du Tilleul, notre club a sollicité le passage du Road Tour de la Fédération SPORTS POUR TOUS de Bretagne pour organiser **une grande journée sportive le vendredi 10 juin.** Les enfants, les institutrices ainsi que les parents et grands-parents présents ont beaucoup apprécié les nombreux ateliers originaux et les jeux de bois proposés par Serge Falézan. Gym Pluz va reprendre **ses cours habituels en septembre** et créer **un ou deux cours pour enfants** en fonction des demandes des familles. Actuellement un sondage auprès des parents d'élèves est en cours afin de trouver les horaires qui conviennent le mieux, c'est à dire :

- Mardi 17h / 18h
- Mercredi 14h30 / 15h30 ou 16h / 17h
- Samedi 10h / 11h

Un nouvel animateur est prévu à la rentrée.

Nous vous donnons rendez-vous au **forum des associations** le 3 septembre de 10h à 13h à la Salle des Fêtes de Pluzunet.

Gardons la forme à tout âge.

Bel été Sportif, Le bureau de Gym Pluz .

ASSOCIATION VDI ET CREATEURS

Notre Salon du Printemps a eu lieu le 3 Avril 2022 avec les Stands VDI et les Stands Créateurs qui étaient en plus grand nombre cette année.

Les visiteurs ont été un peu moins nombreux cette fois ci, peut-être dû à la période d'arrêt (Covid), nous espérons les revoir beaucoup plus nombreux au prochain Salon.

Un grand Merci à toutes les personnes qui viennent découvrir nos métiers, nos Produits, nos Stands et qui nous font confiance. Venez nombreux le 4 Décembre à notre Salon de Noël à la salle des Fêtes de Pluzunet

"Peut-être des surprises !"

Bel Eté à toutes et à tous.

Le Bureau.

LOC NOZ

Ce printemps, nous avons pu ré-organiser un 1er Fest-noz en Avril (dimanche de Pâques) avec le groupe War-sav, Duo Le Couls – Bodros, et Thomas Lotout- Neven Sebille Kernaudour.

Pour les Fêtes patronales, plusieurs associations se sont mobilisées pour organiser un week-end festif, en commençant par le fest-noz du vendredi soir avec Carré Manchot, Ifig et Nanda Troadec, JL Thomas – G Faure, Guilchou – Marius. Le lendemain, avec l'USP, nous avons proposé un repas jarreton patates Krign - panna cotta, suivi d'un bal disco. Cette soirée a remporté un beau succès.

Au vu du bel été qui s'annonce, le fest-noz du Loc est reconduit le 14 août avec : TITOM, VEILLON QUEMENER, Annie EBREL et Nolùen LE BUHÉ, Larivain Péron.

Il s'agit du plateau prévu initialement en 2020. Nous regrettons que le bagad ne puisse pas nous honorer de sa présence, nous espérons leur venue en 2023.

Pour la bonne organisation de ce fest-noz, nous sommes à la recherche de bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, contact auprès du président Christian Péru au 06 09 04 84 30.

En attendant, bel été à vous toutes et tous,
Le bureau

CLUB MARC'HARIT FULUP

Nous avons repris nos activités le 24 février.En 2022 le club comporte 59 adhérents inscrits mais la moitié n'était pas présent ce jour là, ni la fois d'après et cause problème pour la gestion.

Le 10 mars s'est déroulée l'assemblée générale. Quelques modifications se sont faites au niveau du bureau. Je remercie Pierre Pennec qui vu son âge après avoir tant donné du service a décidé de céder sa place. Roland Nicolas nous a rejoint au club l'année dernière et sans difficulté prend le poste de vice-président. Il y a aussi Danièle Rochon qui est rentrée en tant que membre du bureau qu'on remercie également. Cette assemblée s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Le 17 juin on a organisé une sortie à la journée. Les cars Jézéquel nous ont conduit à Carnac que nous avons visité en petit train suivi du restaurant , puis l'après midi Quiberon.On est 22 adhérents à y participer.

Le 21 juillet un repas cochon grillé est prévu pour clore la saison.

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous,

Le Président.

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 13 05/07/2022 10:08

Zoom sur la Vie Culturelle & Associative (suite)

PLOUMILLIAU-PLOUBEZRE BASKET CLUB

Cette année encore, la balle orange a bien rebondi dans les gymnases, pour le PPBC !

Une saison marquée par les bons résultats des équipes jeunes, arrivées respectivement en 1ère place pour les U13 et en 2ème place pour les U11 et U9.

La Fête du Basket et la soirée dansante du Club le 02 Juillet à Vieux-Marché marqueront la fin de cette saison haute en couleurs.

Des stages basket avec sorties à Armoripark et Elopirate sont organisés pour les enfants à partir de 7 ans durant les vacances d'été, en attendant de vous retrouver pour une nouvelle saison qui débutera en septembre !!!

Vous en souhaitant bonne réception.

Sportivement.

REMY Sophie, Présidente du Ploumilliau-Ploubezre Basket Club

Pour tout renseignement, Steve vous renseigne au 06.64.31.39.29 ou à l'adresse ppbc77@yahoo.com.

L'US PLUZUNET

L'US Pluzunet vous sollicite pour cette saison 2022-2023. Le club recrute des bénévoles, joueurs, et des volontaires afin de nous aider à toujours nous améliorer. Nous avons également une école de foot pour les plus petits. L'équipe principale qui évolue en D2 sera entraînée par Thierry Le Gac et l'équipe réserviste par le duo Erwan Capitaine et Yann Queffeulou. Plusieurs matches de préparation sont prévus en ce milieu d'été. Nous vous attendons nombreux pour supporter vos équipes, votre club, votre commune.

PLUNED PATRIMOINE

En ce début d'année, aux interventions habituelles d'entretien des fontaines et lavoirs se sont ajoutés quelques travaux particuliers.

A Woas wen nous poursuivons l'aménagement du rouissoir, les fossés sont nettoyés, le bois coupé mis à l'abri en prévision du repas du 15 août. Nous apercevons souvent randonneurs, coureurs seuls ou en famille qui profitent de ce passage ombragé proche du bourg.

Dans le bourg justement un parcours photos va de nouveau être mis en place sous la forme de 8 triptyques ayant pour thème « Léguer rivière sauvage ». Et pour des expositions à venir nous avons parcouru les chemins avec les photographes de Déclic Armor à la recherche de « pierres de légende », comme les lits de Saint Idunet et Sainte Tunevelle.

Pour cause de Covid en 2021, nous n'avions pu prolonger la randonnée du Léguer du mois d'août par une animation à la médiathèque. Les fêtes patronales cette année nous ont permis d'inviter Yfic Troadec et Samuel Allo pour des chants et des contes en hommage à Marc'harit Fulup.

Et pour préparer la randonnée du Léguer du 28 août et les Journées Européennes du Patrimoine, nous nous sommes appliqués à la restauration des murs-talus, avec l'aide et les conseils de Fanch Gestin, initiateur de l'école des talus de Pouldouran.

Nous envisageons désormais deux interventions par mois à savoir le premier mardi et le troisième samedi. De nouveaux bénévoles sont venus se joindre à nous et leur enthousiasme communicatif nous encourage vraiment.

Après deux ans d'interruption pour cause de pandémie, nous proposerons de nouveaux le repas du 15 août à la salle polyvalente.

Un bel été à toutes et tous.

Informations pour le mois de juillet

Nous participerons de nouveau à l'opération « argent de poche »

- pour pérenniser le travail fait dans le chemin creux qui descend sur Kervern.
- pour définir un itinéraire de randonnée possible dans la vallée du Léguer avec mise en page de ce nouveau parcours.

Pour le mois d'août

Opération « argent de poche » au mois d'août

- autour du lavoir de Kérélo bihan
- et à Rulem pour une après midi tri et nettoyage en préparation de la randonnée du Léguer du 28 août et des Journées Européennes du Patrimoine ;

Nous proposerons de nouveau le repas du 15 août à la salle polyvalente.

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 14 05/07/2022 10:08

TRI PALIKELL

A la salle de Sport de Pluzunet il vous est possible de pratiquer 4 Sports différents de raquettes : Badminton – Tennis – Tennis de Table et Pickle Ball , sport loisirs par excellence.

HORAIRES :

• Lundi	18h à 22h	Badminton et Pickle Ball
• Jeudi	18h à 22h	Tennis de Table et Tennis
• Vendredi	18h à 22h	Badminton et Pickle Ball
• Samedi	14h à 18h	Tennis
• Dimanche	10h à 13h	Tennis

Le club fournit les volants, les balles de Ping-Pong et les balles de Pickle Ball.
Cotisations: 25 Euros pour la Saison 2022/2023
Chaussures de sports ''non marquantes'' obligatoires.

Nous serons présents au Forum des associations qui cette année se déroulera à Pluzunet le 3 septembre 2022 de 10h à 13h à la Salle des Fêtes .

Renseignements auprès de :
Le Guillouzic Philippe 02.96.47.80.30,
Gougeon Pascal 07.83.89.56.39

Bonnes Vacances d'été à tous.

CENTRE CULTUREL KALON PLUNED

Grand virage pour la jeune association Kalon Pluned, créée seulement depuis 2019 ! L'association a changé de statuts de façon à se concentrer davantage sur l'organisation de spectacles au centre culturel. Pour rappel, l'association a pour but de sensibiliser tout public à la culture, de développer les pratiques artistiques en milieu rural, ainsi que favoriser le lien social intergénérationnel et intercommunal ; un vaste programme donc !

Un nouveau bureau a été nommé. Il est composé de : Marie-Pierre Le Pennec, présidente, Yves Vastel, trésorier et Anne-Sophie Tréguier, secrétaire. Au 1er étage, l'auditorium est régulièrement occupé , par exemple : réunions, résidence d'artistes et concert de Soig Sibéril en mars, théâtre forum pour les ados et soirée « circle songs »en avril, conférence sur Marc'harit Fulup en mai, ...

Au centre culturel, enfants et adultes peuvent profiter de cours réguliers :

• informatique pour adultes avec l'association PATG
(contact : Yves Vastel et André Simon)
• Dessin pour adultes le mardi matin et arts plastiques pour enfants
le mercredi matin (contact : Marie Gouny 06.83.44.26.60)
• Musique / Guitare et éveil musical les lundi et mardi
(contact : Guillaume Heuzé 07.50.95.04.09)

Le centre culturel rayonne de plus en plus et les activités de loisirs continuent de s'étoffer. Ainsi, de nouveaux ateliers vous sont proposés dès septembre 2022 :

• atelier chorale « chants du monde » le jeudi soir, 1 fois par semaine,
animé par la harpiste Morgan Touzé
• atelier chant « circle songs »
le vendredi soir, 1 fois par mois,
animé par Clara Gomez

Profitez du forum des associations, qui aura lieu à Pluzunet samedi 3 septembre de 10h à 12h30, pour vous renseigner et vous inscrire !

Au moment où vous lirez le bulletin, vous aurez peut-être eu le plaisir d'assister au spectacle « Dédé koat » programmé en plein air le vendredi 1er juillet. Spectacle gratuit et ouvert à tous pour fêter l'été !

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque en quelques chiffres, c'est : 320 abonnés, près de 6000 documents proposés au prêt, des animations régulières, 60 accueils de classes par an, 40 séances ''bébés lecture'' par an, et... de nouveaux livres achetés tous les mois.
Du côté des expositions, Annie Lefèvre veille à alterner peintures et photographies. Depuis début 2022, il y a eu les aquarelles d'Yves Le Bivic, les photos nature de Christian Le Gac et les dessins humoristiques d'André Morvan. Prochaine expo cet été : les toiles et créations des élèves de Marie Gouny, qui donne des cours au centre culturel de Pluzunet.

• Animation ''Histoires en kamishibaï'' pendant les vacances de Pâques
Le public était au rendez-vous pour écouter les histoires racontées par Roseline dans le petit théâtre d'images kamishibaï mercredi 13 avril. Avec 2 histoires au programme : Le cirque Saperlotte, puis Le petit coq et la piécette en diamant. Un petit goûter très apprécié a ensuite été servi par Sandie. Bonheur des oreilles et des papilles à la médiathèque !

• Nouveau rendez-vous mensuel : Les «apéro-livres» le vendredi soir à 18h. Une fois par mois, des lecteurs adultes se réunissent autour d'un verre et de petites choses à grignoter. Chacun présente un roman, un CD ou une BD qu'il a aimé et souhaite partager avec les autres. On peut aussi simplement écouter et prendre des petites notes pour des lectures futures. Un moment convivial pour découvrir de nouveaux livres, sans faire de grands blablas ! Gratuit et ouvert à tous

Pour rappel, les Pluzunétois peuvent s'abonner gratuitement à la médiathèque et chacun peut emprunter 5 livres ou magazines + 2 CD + 1 DVD pendant 3 semaines. Il y a également 4 postes informatique avec accès internet gratuit.

A noter : La médiathèque sera fermée pour congés d'été du lundi 1er août au samedi 20 août inclus.

Horaires d'ouverture au public :

• Lundi :	15h-17h30
• Mercredi :	10h -12h30 15h -17h30
• Vendredi :	16h- 18h30
• Samedi :	10h -12h30

Contact :
Roseline Hellequin - mediatheque.pluzunet@orange.fr
02 96 46 64 10 - Adresse : 12, rue Louis Guégan

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 15 05/07/2022 10:08

10 juin 2022, journée du sport!

Ecole du Tilleul

LES OLYMPIADES DE L'ÉCOLE ONT PU DE NOUVEAU ÊTRE ORGANISÉES LE 10 JUIN 2022.

Durant toute cette journée festive, les enfants se sont essayés à de multiples activités sportives sur le terrain d'entraînement face à l'école : parcours d'obstacles, tir à la corde, course des garçons de café, jeux de ballons et de raquettes… Malgré une météo un peu incertaine, l'ambiance était au rendez-vous ! L'équipe éducative a assuré les épreuves, tandis que les bénévoles de l'association Gym'Pluz et de l'amicale laïque ont géré les crêpes pour le goûter !

Pour enrichir le programme, Claudine Le Guillouzic, présidente de l'association Gym Pluz' avait proposé la venue du camion de la fédération "Sport pour tous", dans le cadre de son Road Tour BZH.

Sport pour Tous est une association reconnue d'utilité publique qui, depuis plus de 50 ans, promeut les activités physiques sportives et de loisirs pour tous les âges. Dans cette optique, l'antenne costarmoricaine de l'association organisait une grande tournée à travers toute la Bretagne, avec une étape à Pluzunet! L'équipe est arrivée avec un camion rempli de matériels et d'accessoires pour découvrir des pratiques sportives. Réservées aux enfants le matin, les activités étaient ensuite ouvertes à tous l'après-midi, enfants et parents, qui ont aussi pu découvrir les jeux en bois traditionnels (jeu de la grenouille, molkky…). La fin de la journée a été rythmée par une grande chorégraphie collective.

Une belle réussite sportive et conviviale !

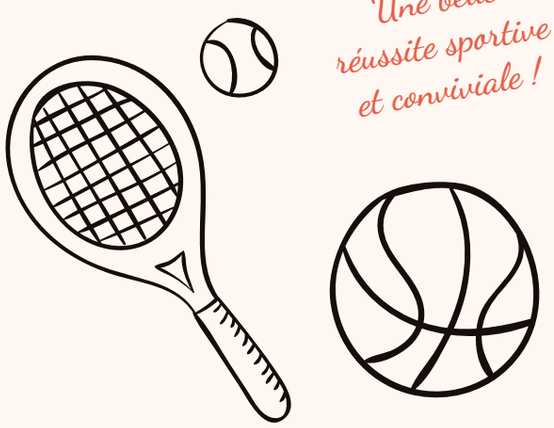

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 16 05/07/2022 10:08

ÇA BOUGE

à Pluzunet !

Plus d'infos sur le site de la mairie.

WWW.PLUZUNET.BZH

LE 13 ET 14 JUILLET

LE 14 AOÛT

LE 3 SEPTEMBRE

DU 20 JUIN AU 5 SEPTEMBRE

TOUT L'ÉTÉ

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 17 05/07/2022 10:08

+ d'infos
WWW.PLUZUNET.BZH

Écoute, aide et accompagnement

FRANCE SERVICES

En un lieu unique le France Services de Cavan offre aux particuliers une aide, une écoute, un accompagnement de qualité dans les démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, accès aux droits, procédures de l'agence nationale des titres sécurisés (carte grise, permis, CNI, passeport…).

Les usagers sont accompagnés par un agent d'accueil et d'accompagnement de Lannion Trégor Communauté formé par les opérateurs nationaux (CAF, CARSAT, MSA, préfecture, pôle emploi, CPAM, DGFIPP…).

Chaque usager peut :

• Etre orienté ou mis en relation vers le bon interlocuteur, obtenir de l'information sur les droits et prestations

• Etre accompagné dans leurs démarches administratives, démarche en ligne ou encore l'utilisation d'internet (constitution d'un dossier retraite, mise à jour d'un permis de conduire, d'un certificat d'immatriculation, une demande de prime énergie…)

• Utiliser le matériel informatique en libre accès

Au-delà de nos partenaires nationaux, l'objectif est de développer une offre locale de services pour répondre aux besoins de proximité des habitants du territoire. A ce jour la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor, le CDIFF (centre d'informations des droits de la femme et des familles), l'UDAF (Union Départemental des associations familiales), l'ADESS (Association de développement de l'économie sociale et solidaire), le point information jeunesse, le point info habitat, le RPAM (relais parents assistants maternels) et la PMI tiennent des permanences sur place.

Depuis peu un conciliateur de justice, le centre des impôts et une conseillère numérique sont présents dans nos locaux.

Contact : Avec ou sans rendez-vous nos usagers sont accueillis du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tel : 02 96 35 99 40 - Mail : franceservices.cavan@lannion-tregor.com

Permanences :

• Mission Locale : conseil en insertion professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans - 3ème jeudi du mois de 9h à 12h (sur rendez-vous)

• Cdiff : entretiens d'information, d'orientation par une juriste dans le domaine du droit des familles (séparation, violence…) - 2ème mardi du mois de 9h30 à 12h

• Adess : accompagnement des structures d'économie sociale et solidaire dans leur développement ou leurs problématiques et les porteurs de projets. Permanence trimestrielle (sur rendez-vous)

• Udaf : question d'argent, de banque, de budget, des solutions en cas de situations difficiles - 1er vendredi du mois de 14h à 16h (sur rendez-vous)

• Point Information Jeunesse : aide à la recherche de stage, élaboration de cv, information BAFA… - Vendredi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h

• Point Info Habitat : informe et conseil sur toutes questions relatives à l'habitat - Jeudi des semaines paires de 9h à 12h

• RPAM : relais parents et assistants maternels Accompagnement des parents, assistants maternels, conseil, aide dans les démarches, espaces-jeu - Lundi, mardi et jeudi sur rendez-vous

• PMI : médecin de PMI : sur rendez-vous - puéricultrice : mercredi après-midi sur rendez-vous - sage femme : sur rendez-vous

• Conciliateur de justice : conciliation à l'amiable pour des problèmes de voisinage, bailleur/ locataire, problème de consommation, de copropriétés… - 1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h

• Conseillère numérique : ateliers gratuits sur des thèmes différents afin de prendre confiance et être autonome avec le numérique - Jeudi de 9h30 à 11h

• Centre des impôts : une permanence du centre des impôts le jeudi matin des semaines impaires de 9h à 12h – sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès. Elle est entièrement gratuite. Le conciliateur intervient dans de nombreuses affaires : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre un fournisseur et un client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, etc…

Toute personne peut saisir le conciliateur directement.

Conciliateur de justice de Bégard :
Mme Odile HOMMEY-KERLAOUEZO

02.96.45.20.19
odile.hommey-kerlaouezo@conciliateurdejustice.fr

CONCILIATEURS DE JUSTICE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 18 05/07/2022 10:08

Chasse au Trésor !

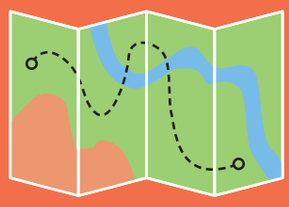

Je me balade à Pluzunet

CHASSES AUX TRÉSORS DANS LA VALLÉE DU LÉGUER

"Par les chemins creux, en compagnie de Marc'harit Fulup"
CIRCUIT DE 6KM, DIFFICULTÉ MOYENNE, ENVIRON 2H30

Une découverte originale de la vallée du Léguer et de ses richesses est proposée aux familles. Le concept : partir sur les chemins du territoire en participant à de véritables chasses au trésor. Cette activité ludique consiste à rechercher, à l'aide d'un GPS (ou d'un iPAD ou smartphone) et en résolvant des énigmes, un trésor renfermant des petits objets. 11 caches sont réparties sur la vallée du Léguer, permettant de découvrir, avec un peu de marche à pied et en s'amusant, l'histoire, le patrimoine et les richesses environnementales locales. Voici celle qui passe par Pluzunet !

PLUZUNET, "PLOU IDUNET" = LA PAROISSE DE SAINT IDUNET.

C'est précisément au hameau de Saint Idunet que se situe le village primitif. La commune domine deux bassins versants, celui du Léguer et celui du Guindy, rivière que vous rencontrerez deux fois durant votre promenade.

La place, réaménagée, met en valeur l'église, les maisons et les deux commerces - boulangerie et bar – à votre service.

Départ du parking de la place de l'église sur le banc près de la boulangerie jusqu'a la "cache" partez à la recherche du trésor.

1, 2, 3 ...PRET, PARTEZ !

Pour vivre pleinement votre aventure, quelques conseils s'imposent !

LE POINT DE DEPART

Pour le départ, les feuilles de route indiquent un point de coordonnées localisant l'emplacement du parking. Vous pouvez éventuellement le saisir dans votre GPS auto pour vous y rendre. Notez-le précieusement, il vous permettra de retrouver votre véhicule !

LE LONG DE LA CHASSE AU TRESOR

Le principe de la chasse au trésor est de se déplacer de point en point en saisissant les coordonnées GPS. Trouvez chaque étape en vous laissant guider par votre GPS. En résolvant chaque énigme de la feuille de route, vous allez collecter des indices vous permettant de compléter les coordonnées GPS de l'emplacement du trésor. Attention, celui-ci est bien caché. Il vous faudra le chercher activement pour le découvrir !

LE TRESOR

Le trésor vous attend dans une boite en plastique dans lequel vous trouverez des badges aux effigies des animaux emblématiques de la vallée du Léguer. Chaque balade a un animal fétiche différent. Amusez-vous à les collectionner ! Vous pouvez compléter ce trésor en échangeant le badge par un petit objet personnel de votre choix (petit jouet, bouton, pièce...).

Renseignement et réservation :
Bureau d'information touristique de Plouaret. 02 96 38 33 84
Bureau d'information touristique de Cavan. 02 96 35 99 40
www.bretagne-cotedegranitrose.com

Retrouvez tous les détails sur notre site : www.pluzunet.bzh

Bonne aventure !

bulletin-pluzunet-03-ETE 2022 V3.indd 19 05/07/2022 10:08

Pluzunet

LÉGUER EN FÊTE

26ÈME ÉDITION DU LÉGUER EN FÊTE : DES ANIMATIONS DANS LA VALLÉE TOUT L'ÉTÉ !

La fête du Léguer, créée par une poignée de bénévoles il y a plus de 25 ans, a fait du chemin. Elle s'est étoffée au fil des ans (un peu comme la rivière qui grossit à chaque confluence…), pour devenir le « Léguer en fête », véritable festival d'animations évoluant entre nature et culture et réunissant un public de plus en plus varié…

Le Léguer en fête c'est aussi un temps fort qui fédère et relie les habitants d'un territoire hydrographique, des sources jusqu'à la mer, avec une forte identité qui s'est forgée grâce à des habitants qui ont su protéger et mettre en valeur un patrimoine naturel remarquable avec, au centre, une rivière, le Léguer, aujourd'hui labellisée « Site Rivières Sauvages ». Une rivière et des Hommes…

Que l'on soit habitant du Trégor ou touriste de passage, cette 26ème édition sera une belle occasion de profiter à nouveau de plaisirs simples après deux ans d'un contexte sanitaire qui a limité nos envies de se retrouver, d'échanger, de découvrir… Maintenant, place à la convivialité et au partage.

Tout le programme à découvrir dans les offices de tourisme et sur : http://www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leger

du 26 juin au 10 septembre 2022 !

PLUZUNET
PLÛNED

Mairie de Pluzunet
2 rue Anatole le Braz
22140 Pluzunet
02 96 47 82 41

WWW.PLUZUNET.BZH

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h30>12h et 13h30>17h

Jeudi : 8h30>12h
Fermé l'après-midi

Samedi : Fermé

Directeur de la publication : Noël Le Corre I Crédit photo : Noël Le Corre
© Conception graphique et impression : Agence Coqueliko. Roudenn boutik Lannion ; www.coqueliko.bzh